

Ouverture des inscriptions en 1^{ère} année de Doctorat Année universitaire 2024-2025

1/ Procédure de pré-inscription

1. Pré-inscription **obligatoire** en ligne à partir du lien : <http://cedoc.um5.ac.ma>
2. Téléchargement du récépissé de la pré-inscription en ligne
3. Dépôt obligatoire du dossier de pré-inscription en format papier au Service de scolarité du Cycle Doctoral de l'EMI

2/ Dossier de pré-inscription

1. Récépissé de la pré-inscription en ligne sur la plate-forme de l'Université
2. Demande d'inscription manuscrite adressée à Monsieur le Directeur de l'EMI
3. Un CV avec le CNE et l'Email du candidat
4. Copie de l'un des diplômes suivants :
 - Ingénieur d'Etat
 - Master
 - Tout diplôme reconnu équivalent à «Ingénieur d'état » ou au « Master »
5. Copie de la Licence pour les candidats titulaires du Master
6. Copie du Bac
7. Copie de la CIN
8. Pour les non-salariés, une Attestation de Non emploi délivrée par les autorités compétentes
9. Pour les fonctionnaires des établissements publics et semi-publics une Attestation de Salaire
10. Pour les employés du secteur privé, une Attestation de Salaire et une Attestation de la CNSS des déclarations des salaires

3/ Calendrier

1. Pré-inscription obligatoire en ligne à partir du lien : <http://cedoc.um5.ac.ma>
2. Ouverture de la plate-forme de pré-inscription : **Du 10 Septembre au 25 Septembre 2024**
3. Dépôt du dossier de pré-inscription à l'EMI : **Du 10 Septembre au 25 Septembre 2024**
4. Entretiens par les structures de recherche : **du 4 au 18 Octobre 2024**
5. Date d'affichage de la liste des admis en doctorat : **25 Octobre 2024**
6. Inscription des admis en doctorat : **Du 24 au 30 Octobre 2024**
7. Date limite de paiement des frais d'inscription : **30 Octobre 2024**

4/ Complément du dossier d'inscription

1. Reçu de paiement des frais d'inscription
2. Charte du doctorant dûment renseignée et signée par le candidat et par son directeur de thèse, téléchargeable sur le site de l'EMI.

5/ Frais d'inscription au CEDOC 2024-2025

Les frais d'inscription doivent être payés, après l'affichage de la liste des admis, **par virement ou versement** au compte bancaire de l'Ecole Mohammadia d'Ingénieurs ouvert à la Trésorerie Générale du Royaume :

1. N°: 310 810 1000024004022201 21 pour les non-salariés
2. N°: 310 810 1000024701997601 17 pour les salariés

